



Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer,  
Service Mer et Littoral  
Pôle Cultures Marines  
Place Bruat  
B.P. 838  
50108 Cherbourg-en-Cotentin

responsable du Pôle Cultures marines

Port-en-Bessin, le 12/07/2021

*Objet* : Réponse à la demande d'avis sur les orientations prises suite aux études de zones

*V/Ref* : Votre courrier du 11 juin 2021

*N/Ref* : LERN/PB/21-031

*Affaire suivie par Julien NORMAND, Laure LAMORT (LER-N/Port-en-Bessin), Sophie ROCQ (LSEM-Nantes)*

Madame,

Par votre courrier du 11 juin 2021, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur les orientations prises sur les trois études sanitaires qui ont été présentées à la commission de suivi de salubrité du 3 juin dernier.

- Etude sanitaire de la zone n° 50.04 Utah Beach Quinéville (groupe 2)

L'orientation prise est en adéquation avec la proposition du rapport de l'étude sanitaire pour le découpage et le classement de la zone en C, avec comme point de suivi REMI le point 014-P-088 Saint Martin de Vareville. L'avis de l'Ifremer est donc favorable.

- Etude sanitaire de la zone n° 50.14 Gouville, Blainville (groupe 2)

L'orientation prise est en adéquation avec la proposition 1 du rapport de l'étude sanitaire : la zone étudiée sera séparée en deux parties au droit du rejet de la zone conchylicole de Gouville. La partie nord est non classée, la partie sud est classée en B et le point de suivi REMI est le point 018-P-115 Blainville-Banc du Nord. L'avis de l'Ifremer est donc favorable.

- Etude sanitaire de la zone 50.14 Gouville à Blainville (groupe 3)

L'Ifremer est favorable au maintien d'un découpage de ce secteur en deux zones classées. En revanche, conformément aux conclusions du rapport d'étude sanitaire, les points REMI des zones 50.14.01 Gouville et 50.14.02 Blainville doivent être déplacés dans les endroits les plus exposés aux sources de contamination microbiologique. Les points retenus pour le suivi REMI sont le point 018-P-116 Anneville camping pour la zone

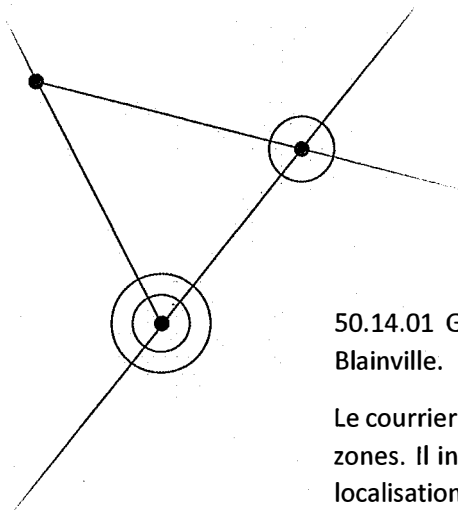
Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)





50.14.01 Gouville et le point 018-P-118 Blainville Sud Havre pour la zone 50.14.02 Blainville.

Le courrier évoque également la possibilité que le secteur soit à terme découpé en trois zones. Il indique que la station Ifremer de Port-en-Bessin sera alors interrogée sur la localisation du point de suivi supplémentaire. L'Ifremer s'engage à définir un point de suivi correspondant aux principes qui sous-tendent le REMI. En l'occurrence, la proposition de l'Ifremer sera celle d'un dispositif de surveillance réactif, prenant en compte les potentielles sources de contamination afin d'offrir les meilleures garanties de contrôle de la qualité microbiologique des bivalves exploités sur la zone. L'Ifremer définira le lieu suite à une visite de terrain réalisée conjointement avec l'administration et le Comité Régional Conchylicole.

• Etude sanitaire de la zone 50.24 Baie du Mont Saint Michel (groupe 2)

L'orientation prise est en adéquation avec la proposition du rapport de l'étude sanitaire : la zone est délimitée côté sud par le segment nord de la pêcherie située à 810 m au nord de la cale de Saint Michel à Saint Jean-le-Thomas et côté nord, par un segment au droit de la pointe de Carolles. La zone sera classée B et suivie par le point REMI 020-P-130 Champeaux – Sol Roc. Les parties situées au nord de la zone (entre la pointe de Carolles et Kairon) et au sud (fond de baie) sont non classées. L'avis de l'Ifremer est donc favorable.

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien suivant :

[https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis?ref=21-023&user\\_email=karine.garcia%40i-carre.net](https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis?ref=21-023&user_email=karine.garcia%40i-carre.net) et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

Directeur du Centre Ifremer de Manche Mer du Nord  
Chef de la station de Port-en-Bessin par intérim

Copie :

- Laure Lamort
- Cheffe de la station de Port-en-Bessin
- Coordination REMI